



Communiqué de presse

La start-up My PENSION lance le 1^{er} PER à la gestion 100 % indépendante et transparente, assuré par GENERALI

Paris, le 24 novembre 2020. Pour offrir aux épargnants français toutes les opportunités permises par la loi PACTE (loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises), My PENSION, 1^{er} courtier-conseil dédié à l'épargne retraite, innove et lance le PER My PENSION xPER, assuré par GENERALI Vie, entreprise régie par le Code des assurances.

My PENSION xPER est un PER assurantiel exclusif, à la pointe des dernières évolutions de la gestion patrimoniale. Axé sur des critères d'indépendance et de transparence, il élimine les rétrocommissions versées par les gérants aux distributeurs et garantit un conseil sur-mesure, sans biais de sélection des supports d'épargne lié aux montants des rémunérations entre professionnels.

Cette approche novatrice et unique constitue la première mise en application intégrale, par un courtier-conseil en épargne retraite, du conseil indépendant introduit par la directive européenne MIF 2. Un choix fort qui permet aux futurs retraités, non seulement de bénéficier d'une tarification transparente et optimisée mais aussi d'orienter leur épargne vers le financement de l'économie réelle.

Conjuguant accompagnement personnalisé et agilité technologique, My PENSION xPER a été conçu grâce au savoir-faire, à l'expertise et à la capacité d'innovation technologique de GENERALI. Les détenteurs du PER My PENSION xPER disposent d'un environnement de souscription et de gestion 100% digital, tout en bénéficiant du conseil individualisé des experts My PENSION.

My PENSION xPER s'appuie sur des supports d'investissement rigoureusement sélectionnés par les analyses, les audits et l'expérience acquise depuis près de 20 ans par les experts de la start-up My PENSION.

Pour Aymeric Champeil, président de My PENSION, « *la loi PACTE a donné un nouvel élan à l'épargne retraite supplémentaire. Aujourd'hui, le temps est venu de créer des solutions d'investissement réellement sur-mesure et efficaces, fondées sur de nouveaux modèles de rémunération pour le seul intérêt des retraités de demain* ».

Pour Corentin Favennec, directeur commercial et partenariats Grands Comptes chez GENERALI Patrimoine, « *en tant que leader de l'épargne en ligne en France, nous sommes résolument engagés aux côtés d'acteurs innovants tels que My PENSION, auxquels nous apportons notre expertise et notre capacité à concevoir des solutions entièrement sur-mesure* ».

Contacts presse

My PENSION

Alexis Volanov

06 16 58 31 10

alexis.volanov@mypensionxper.com

GENERALI FRANCE

Laurie Bonneville

03 20 66 32 90

laurie.bonneville@generali.com

A PROPOS DE My PENSION

My PENSION est un courtier-conseil entièrement dédié à l'épargne retraite, créé à l'initiative d'Aymeric Champeil et de Christophe Olivier, en association avec des partenaires techniques et financiers. L'ambition de My PENSION est d'être un acteur incontournable de l'épargne retraite en promouvant un modèle de conseil indépendant.

Pour en savoir plus : www.mypensionxper.com

À PROPOS DE GENERALI France

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs de l'Hexagone et propose aux clients particuliers, professionnels et entreprises une offre complète de solutions d'assurances (santé, prévoyance, assistance, biens et responsabilités), d'épargne patrimoniale et de gestion d'actifs à plus de 7,4 millions de personnes. Implanté en France depuis 1832, Generali France s'appuie sur le savoir-faire et l'expertise de ses 9 000 collaborateurs et de ses réseaux intermédiaires commerciaux, agents, courtiers, partenaires pour être le partenaire de ses clients tout au long de leur vie. Entreprise engagée dans une démarche RSE globale, Generali France accompagne ses clients vers une économie plus responsable, durable et inclusive au travers de solutions en parfaite adéquation avec les enjeux sociétaux et environnementaux de notre monde actuel.

En savoir plus sur Generali France : www.generali.fr

À PROPOS DU GROUPE GENERALI

Generali est l'un des plus grands groupes internationaux d'assurance et de gestion d'actifs. Fondé en 1831, il est implanté dans 50 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 69,7 milliards d'euros en 2019. Comptant près de 72 000 collaborateurs et 61 millions de clients à travers le monde, le Groupe figure parmi les leaders en Europe et occupe une place d'importance croissante en Asie et en Amérique Latine. L'ambition de Generali est d'être le partenaire de ses clients tout au long de leur vie, en leur proposant des solutions innovantes et personnalisées et en s'appuyant sur un réseau de distribution inégalé.

Plus d'informations sur www.generali.com

My PENSION xPER est un contrat collectif d'assurance sur la vie à adhésion individuelle et facultative, libellé en euros et/ou en unités de compte. L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.